

Nos activités en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec



SURVOL DE NOS ACTIVITÉS (POUR L'ANNÉE 2019)

Main-d'œuvre

Nombre d'employés	493
Emplois indirects*	1602

Capacité annuelle

194 000 tonnes métriques de papier journal
312 millions de pieds-planche de bois d'œuvre

Retombées économiques (M\$ CA)

Salaires et avantages sociaux	38,7 \$
Coût de la fibre et du bois	71,4
Achats d'énergie	2,5
Impôts et taxes	1,2
Autres coûts d'exploitation	16,5
TOTAL	
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	130,3 \$
Province de Québec**	1 844,1 \$

* Les recherches menées par l'Economic Policy Institute indiquent que, pour chaque tranche de 100 emplois dans l'industrie du papier, 325 emplois supplémentaires sont créés dans les industries en amont et dans les collectivités locales en raison de la redistribution des salaires.

** L'addition des salaires et avantages sociaux, des frais d'exploitation, du matériel d'entretien et des fournitures, et des impôts et des taxes constitue l'incidence économique régionale de Produits forestiers Résolu.

ÉTABLISSEMENTS

- Scierie Comtois (Lebel-sur-Quévillon)
- Scierie Senneterre
- Usine de rabotage Senneterre-Lac-Clair
- Usine de papier Amos
- Opérations forestières Abitibi et Nord-du-Québec

L'usine de papier d'Amos de Produits forestiers Résolu a été construite en 1982 et est située à deux kilomètres de la rivière Harricana, en Abitibi-Témiscamingue, l'une des plus longues voies navigables du Canada.

Elle a été la première usine au monde à produire du papier journal à partir de pâte thermomécanique exclusivement. Son emplacement privilégié, au cœur de la forêt boréale, lui assure un approvisionnement en copeaux de bois résineux, une fibre de qualité exceptionnelle.

La scierie Comtois emploie près de 64 personnes et possède une capacité de production annuelle de 145 millions de pieds-planche de bois d'œuvre.

La scierie Senneterre emploie près de 146 personnes et possède une capacité annuelle de 167 millions de pieds-planche de bois d'œuvre.

Soutenir le développement durable

Le personnel de tous nos établissements est engagé dans une approche de développement durable et prend part aux initiatives suivantes :

- Depuis 2000, les émissions directes et indirectes (niveaux 1 et 2) de gaz à effet de serre (GES) de l'usine de papier d'Amos ont été réduites de 44 %.
- 100 % de l'électricité que l'usine d'Amos consomme est produite en utilisant des sources renouvelables, comme l'hydroélectricité.
- Toutes nos installations de la région ont obtenu la certification selon la norme de gestion de l'environnement ISO 14001 et l'usine d'Amos est certifiée selon la norme de gestion de la qualité ISO 9001.
- En 2019, les scieries Comtois et Senneterre ont atteint 250 000 heures sans blessure enregistrable. Pour chaque tranche de 250 000 heures sans blessure enregistrable, les employés obtiennent de Résolu entre 5 000 \$ et 15 000 \$ qu'ils remettent à des organismes de la communauté. Le total des contributions investies dans la région a atteint plus de 115 000 \$ depuis 2011.

Nos activités en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec



Soutenir le développement durable (suite)

- Les scieries de la région de l'Outaouais et les opérations forestières de l'Abitibi ont terminé l'année sans aucune blessure enregistrable.
- En janvier 2020, la scierie Senneterre a reçu un prix Millenium dans la catégorie « Efforts ICI en environnement ». Ce prix récompense les gestes posés par une entreprise ou un organisme pour le respect de la réduction, la réutilisation, le recyclage et la valorisation dans le cadre de ses activités.
- Les forêts que nous gérons dans les régions de l'Abitibi et du Nord-du-Québec sont certifiées de façon indépendante selon au moins une norme d'aménagement forestier mondialement reconnue : la norme de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®) ou celle du Forest Stewardship Council® (FSC®).
- Toutes nos installations respectent au moins une des normes de la chaîne de traçabilité mondialement reconnues : la norme de la Sustainable Forestry Initiative® (SFI®), celle du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) ou celle du Forest Stewardship Council® (FSC®).